

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 26 MAI 2016

Date d'envoi de la convocation et de son affichage : 20 mai 2016

L'an deux mille seize, le 26 mai à 20h30,

Le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Madame Brigitte PUECH, Maire.

Nombre de conseillers

En exercice : 27

Présents : 22

Votants : 27

Etaient présents :

Maire

Mme PUECH

Adjoints

Mme LEJEUNE-VIGIER, M. COUTÉ, Mme FARGEOT, M. MORMONT, Mme VARFOLOMEIEFF, M. VIVIEN.

Conseillers

M. JADOT, Mme RENY, M. MAES, M. RACHIDI, Mme PORTELETTE, Mme GYSEN, Mme POISSON, M. DEGHANI-AZAR, Mme COUSTILLET, M. LIDA, M. HUET, Mme JAUDINOT, M. BOULLAND, Mme VANGEON, Mme VIGUIER.

Procurations :

Mme LECOMTE à M. VIVIEN

M. DE MEULEMEESTER à Mme PUECH

M. MICALLEF à M. JADOT

M. MAHO à Mme RENY

Mme LEOGANE à M. COUTÉ

Secrétaire de séance : M. LIDA David

Le Maire de Ballainvilliers certifie que la convocation du Conseil municipal et le compte-rendu de la présente délibération ont été affichés à la Mairie, conformément à l'article L2121-10 du Code des communes.

**DEMANDE DE SUBVENTIONS AU TITRE DE LA RESERVE PARLEMENTAIRE DU SENATEUR DE L'ESSONNE,
MAIRE DE MASSY, MONSIEUR VINCENT DELAHAYE POUR LES TRAVAUX DE RENOVATION DES
HUISSERIE DU CHATEAU**

VU les articles L2121-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT que la subvention sollicitée ne pourra pas excéder 50% du montant hors taxes du coût des travaux,

CONSIDERANT que ces travaux ont été prévus au budget de la ville 2016 pour les huisseries du château salle de danse Maurice Béjart et des fenêtres pouvant relever d'un caractère urgent.

CONSIDERANT les coûts estimatifs de travaux :

MONTANT HT	MONTANT TTC TVA 20%	RESERVE PARLEMENTAIRE (50 %) maximum	FINANCEMENT MAIRIE
37 914.70 €	45 497.64 €	18 957.35€ HT	18 957.35€ HT

Le Conseil municipal,

ENTENDU l'exposé de Monsieur Gérard COUTÉ,

Après en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

AUTORISE Madame le Maire à solliciter l'attribution d'une subvention au titre de la réserve parlementaire de Monsieur Vincent DELAHAYE, Sénateur-Maire de l'Essonne pour le financement des travaux présentés ci-dessus et de signer tous les documents nécessaires à l'obtention de cette subvention.

Pour extrait certifié conforme,



Le Maire,

Brigitte PUECH